



**MAIRIE DE CURIENNE**  
 Arrondissement de Chambéry  
 Département de la Savoie

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Séance de 27/05/2025**

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-sept mai à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Curienne, régulièrement convoqué le vingt-trois mai par lettre adressée à chacun de ses membres, dans le lieu habituel de ses séances, salle communale, Curienne, sous la présidence de M. Stéphane BOCHET, Maire.

**Quorum :** 8

**Présents :** S. BOCHET, N. PERROUD, C. CHEVALIER, P. RASTELLO, B. NARETTO, M. COUDURIER, L. VIALE, F. PISANO.

**Absents :** M.-A. COPPA, A. LECOINTRE, Y. MARTINET, S. PONTIUS, J.-P. BARON, Y. JENNEPIN, L. THILL.

**Délégations de Vote :** M.-A. COPPA à L. VIALE.

Les membres présents se trouvant en nombre suffisant pour délibérer et Monsieur Norbert PERROUD ayant été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée entre en délibération à 18h30.

**DCM 2025 / 02-02**

**BUDGET COMMUNAL – Décision modificative n°1**

**Norbert Perroud, 1<sup>er</sup> Adjoint en charge du budget, rapporte à l'assemblée :**

Afin de couvrir des dépenses non prévues dans la section de fonctionnement du budget primitif, il convient de procéder à l'ouverture de crédits complémentaires.

FONCTIONNEMENT					
Chap.	Intitulé	DÉPENSES		RECETTES	
		DIMINUTION	AUGMENTATION	DIMINUTION	AUGMENTATION
66111	Intérêts réglés à l'échéance		5 500€		
<b>TOTAL</b>				<b>5 500€</b>	

Pour mémoire, le budget 2025 présente une section de fonctionnement en suréquilibre de **233 892,53€** ce qui permet de voter une décision modificative déficitaire en fonctionnement. À

l'issue de cette décision modificative, le suréquilibre de la section de fonctionnement est abaissé à **228 392,53€**.

INVESTISSEMENT						
Chap.	Op.	Intitulé	DÉPENSES		RECETTES	
			DIMINUTION	AUGMENTATION	DIMINUTION	AUGMENTATION
275	/	Dépôts et cautionnements versés		705€		
203	507	Frais d'étude, recherche et développement et frais d'insertion	705€			
<b>TOTAL</b>					<b>0€</b>	

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

- **DÉCIDE** de procéder au vote de virement des crédits exposés ci-dessus, sur le budget de l'exercice 2025.

**ADOPTÉ** : à l'unanimité des membres présents.

Fait à Curienne, le 27 mai 2025

**Stéphane BOCHET,**  
Maire de Curienne.



**Norbert PERROUD,**  
Secrétaire de séance.

